



3
QUESTIONS
À

Nadia NEZLIOUI,

Présidente déléguée de Bourges solidaire

En quoi le CCAS prépare-t-il l'avenir...

De la petite enfance

Au vu de la chute du nombre d'assistantes maternelles sur la Ville de Bourges, constat observé également au niveau national, nous allons engager une étude sur notre offre dans le domaine de la petite enfance. Cette démarche nous permettra, entre autres, de faire un état des lieux bâtiminaire de nos 7 Etablissements d'accueil du jeune enfant. La ville s'engagera ensuite dans un « plan crèche », à l'image du « plan école » porté par notre majorité.

De l'accompagnement social des personnes vulnérables

L'objectif est d'avoir un service de domiciliation amélioré. Pour ce faire, notre souhait est de réorienter les missions de nos travailleurs sociaux au service des plus fragilisés, et de faciliter le parcours de ces derniers.

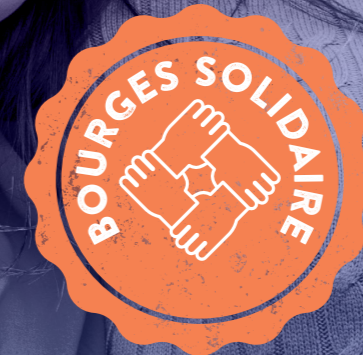
Des séniors

La Ville s'est engagée dans un Agenda 21 de la longévité avec pour objectifs de lutter contre l'isolement des séniors, d'agir « avec » et « pour » les séniors, et de développer une ville pour tous, accessible. Cela dépasse même les missions du CCAS puisque notre programme d'action comprend des objectifs concernant les déplacements dans la Ville, l'habitat, la citoyenneté. La Ville de Bourges avec son CCAS s'est par ailleurs inscrite dans la démarche "Ville Amie Des Aînés". Désormais label certifié, destiné à marquer l'engagement du territoire à promouvoir le "mieux vivre ensemble", « Ville amie des aînés » est une démarche participative qui repose sur l'implication des personnes âgées de 55 ans et plus. Bien entendu, l'objectif important pour Bourges en ce début d'année 2023 est l'obtention du label Ville amie des aînés.



CCAS

VILLE DE BOURGES



LE CCAS DE BOURGES
VOUS ACCOMPAGNE
SOLIDARITÉS
BIEN VIEILLIR
PETITE ENFANCE
PARENTALITÉ



BOURGES

BOURGES SOLIDAIRE :

le CCAS de la ville de Bourges en action !



« Tous les Centres communaux d'action sociale mènent une action générale de prévention et de développement social » introduit Cécile Jamet, Directrice générale du CCAS de la ville de Bourges, mais en réalité ils prennent des formes très diverses dans chaque commune. « Dans le code de l'action sociale, un CCAS n'a que très peu d'obligations : il doit réaliser une fois dans le mandat, une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population, il procède à la domiciliation des personnes sans domicile fixe et aux enquêtes sociales en vue

d'établir ou compléter les dossiers déposés par les habitants de la commune. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, comme le RSA ou l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) et les transmet aux autorités compétentes »

Au-delà chaque commune a une grande liberté pour confier à son CCAS d'autres compétences liées à la solidarité et aux politiques sociales.

Si nous faisons un petit arrêt sur image à 2023, le CCAS porte aujourd'hui pour la commune plusieurs politiques publiques, organisées dans deux grandes directions.

LES SOLIDARITÉS ET LE BIEN-VEILLIR

- La domiciliation
- La gestion de l'aide sociale légale et facultative
- L'accompagnement social des personnes isolées au RSA
- La gestion de 2 centres sociaux
- Une Mission de coopération associative (transversale)

- L'Animation intergénérationnelle dont conseil numérique et gestion d'une équipe de services civiques (transversale)
- L'accueil sénior
- Le portage de repas
- La gestion de résidences autonomie
- Le service de soins infirmiers à domicile
- Les services proposés par l'équipe spécialisée

Alzheimer

LA PETITE ENFANCE ET LES PARENTALITÉS

- La gestion des établissements d'accueil des jeunes enfants
- L'animation de 3 relais petite enfance
- L'animation territoriale de la parentalité (petite enfance)
- La gestion de 2 lieux d'accueil enfant parents

AGENDA 21

de la longévité



Dans le cadre de ce plan d'action dédié au bien vieillir lancé par la Ville, via le CCAS, en octobre 2021, et articulé autour de différents axes de travail comme la santé, le déplacement, le lien social... les seniors Berruyers ont été consultés afin de mieux connaître et cerner leurs attentes.

Ces dernières concernent des questions pratiques et précises en lien avec les transports (bus adapté pour le CCAS, conduite plus douce...) l'aménagement de bancs dans la ville à distance adaptée, de meilleurs services à domicile, la lutte contre l'isolement... Les seniors aspirent également à des Ehpad plus ouverts sur la ville et à être consultés plus régulièrement.

Un guide du bien vieillir était souhaité. Il a été édité et distribué aux aînés en début d'année 2023.

EN ROUTE VERS LE LABEL VILLE AMIE DES AÎNÉS

Depuis l'agenda 21, Bourges a adhéré au réseau Francophone Ville amie des aînés - villes qui s'engagent à prendre en compte l'expérience des habitants âgés pour améliorer leur qualité de vie au quotidien - et a souhaité prétendre à son (exigeante) labellisation. Concrètement, ce label vise à valoriser les évolutions territoriales et à accompagner les acteurs locaux dans la mise en oeuvre d'une dynamique d'amélioration continue des politiques locales.

La ville a été auditée... Rendez-vous fin mars pour savoir de quel métal sera la médaille.

LE CCAS EN CHIFFRES

UN BUDGET DE 12 MILLIONS D'EUROS

Solidarité

Aides distribuées
(transport, alimentaire, logement...)

47.000 euros
distribués par la Commission d'aide permanente pour 309 aides attribuées et 525 dossiers instruits.

Plus de
620 domiciliés

682 allocataires du RSA
vus dans l'année

Petite enfance

CRÈCHES
228 places
(plus de 900 enfants accueillis)

RELAIS PETITE ENFANCE
4.667 informations
délivrées à l'année et l'accompagnement de 288 assistantes maternelles

LIEUX D'ACCUEIL
ENFANTS/PARENTS (LAP)
170 enfants
accueillis

Centres sociaux

Plus de 500 adhérents
entre les structures du Val d'Auron
et de la Chancellerie

259 adultes
ayant participé à des ateliers

622 enfants accueillis
dans les Centres de loisirs

Seniors

ACCUEIL SENIORS
2.500 contacts, accueils
et accompagnements

99 places
en résidences autonomie

plus de 200 propositions par an
par le service animation et
les conseillers
numériques

ANIMATIONS POUR LES SENIORS

De nombreuses animations sont proposées par le CCAS et destinées aux seniors Berruyers au mois de mars.

> Du 10 mars au 7 avril : participez à une création collective autour du pochoir avec l'artiste FIISH

> Lundi 20 mars : sortie au cinéma

> Mercredi 22 mars : marche dans le quartier du Val d'Auron

> Lundi 3 avril : dictée dans une ambiance conviviale

Renseignements et inscriptions au 02.46.08.11.43

